



La SDAT (Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail), Association dijonnaise agissant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle recherche pour pour ACOR CENTRE VILLE son dispositif de Veille Sociale des personnes à la rue sur la ville de Dijon constitué d'un Accueil de jour et d'une Equipe Mobile recherche :

Un TRAVAILLEUR SOCIAL H/F
Poste en CDD (remplacement 1 mois) – Temps plein
Travail 1 samedi sur 4 – Amplitude journée de 8h à 19h
A pourvoir à Dijon

MISSIONS

Sous la responsabilité du Responsable d'établissement et dans le respect des valeurs de l'Association définies dans le projet associatif, vous assurez les missions suivantes :

- Assurer les permanences de maraude et aller à la rencontre des personnes afin d'entamer leur accompagnement social
- Instaurer une relation de confiance et construire un accompagnement global individuel pour rechercher des solutions d'insertion adaptées
- Apporter aux personnes prises en charge un soutien administratif, psychologique et matériel
- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement dont il relève ainsi que des projets sociaux et éducatifs
- Travailler avec les partenaires internes et externes dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des projets individuels et des orientations
- Réaliser les tâches administratives et comptables inhérentes au poste
- Participer activement au dispositif local de veille sociale

Public : personnes marginalisées, désocialisées qui vivent dans un habitat précaire

PROFIL et COMPETENCES

- DEES, DECESF ou DEASS exigé ;
- Expérience professionnelle minimum de 2 ans exigée ;
- Bonne résistance psychologique aux situations conflictuelles ;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Motivé(e) par une action sociale au quotidien ;
- Connaissance des mécanismes et partenaires sociaux ;
- Permis B exigé.

Vous devez être rigoureux, autonome, polyvalent, avoir l'esprit d'initiative, des capacités d'adaptation, des dispositions pour le travail en équipe et des qualités relationnelles.

REMUNERATION

Rémunération selon la CCNT de 1951 avec possibilité de reprise d'ancienneté.
Salaire brut mensuel avant reprise d'ancienneté : 2 280 €.

Faire acte de candidature avec CV et lettre de motivation avec la référence CCV
A l'attention de la Direction Générale :
SDAT, 5 bis rue de la Manutention 21000 DIJON ou dlaurent@sdat.asso.fr